

Demande de Souscription d'un contrat d'abonnement en Eau

Documents à joindre : Copie de l'état des lieux d'entrée, Acte d'achat et Pièce d'identité (x2 en cas de vie commune), 73,70 € de frais d'accès

Cet imprimé doit être retourné complété et signé à l'adresse suivante :

SIEP 8 Rue du Point du Jour 54490 PIENNES : 03.82.21.00.98

@:abonne@siep-piennes.fr

Je soussigné(e) M □ / Mme □ / Mlle □ / M et Mme □
Nom(s) / Prénom(s) ou Raison Sociale :
Date et lieu de naissance :
☎ :@:
AGISSANT EN QUALITE DE : Propriétaire 🗆 Merci de préciser la date d'achat / Locataire 🗆 Autre (à préciser) 🗆
DEMANDE LA SOUSCRIPTION D'UN ABONNEMENT EN EAU A L'ADRESSE SUIVANTE :
Adresse:
LES FACTURES SERONT ADRESSEES : A l'adresse ci-dessus □ A l'adresse suivante □
Nom(s) / Prénom(s)
Adresse:
OPTEZ-VOUS POUR UN PRELEVEMENT MENSUEL POUR LE REGLEMENT DE VOS FACTURES DE CONSOMMATION D'EAU ?
OUI 🗆 NON 🗅 Si OUI, notre agence vous transmettra l'imprimé par courrier à nous retourner avec un RIB.
SI VOUS ETES LOCATAIRE, MERCI DE PRECISER LES COORDONNEES DU PROPRIETAIRE DE LA NOUVELLE ADRESSE :
Nom(s) / Prénom(s)
Adresse:
Mobile / Tel. Fixe
COORDONNEES DE L'ABONNE PARTANT : Propriétaire □ Locataire □ Autre (à préciser) □
Nom(s) / Prénom(s)
Adresse:
RELEVE DU COMPTEUR D'EAU : NUMERO DU COMPTEUR D'EAU :
Date d'entrée dans les lieux :
Index relevé (M³) Chiffre noir
Je déclare accepter les conditions, charges et obligations énoncées dans les règlements de service eau potable et assainissement qui sont disponibles sur notre site internet : siep-piennes.fr.
Si le bien est destiné à la location je m'engage également à chaque départ d'un locataire et dans la mesure où le logement est laissé vacant à reprendre l'abonnement de l'habitation, et ce jusqu'à la reprise par un nouveau locataire.
Mme, M atteste avoir reçu de la part du SIEP,
une copie du contrat d'abonnement en date du :

Informations: L'abonné peut résilier son contrat d'abonnement en avertissant le service des eaux 7 jours avant la date souhaitée. Un formulaire spécifique devra être rempli. A défaut de résiliation l'abonnement se prolonge de plein droit et d'éventuelles consommations resteront à votre charge.